

# Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis  
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT  
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2023/74 SF

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le 22 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 16 mai 2023

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Eric Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Marc Giraud

**Suppléants sans voix délibérative** : François Gaborit.

**Pouvoirs** : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Uta Ihle à Claude Didier, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Fabienne Croze à Christian Roux.

Votants : 39 Pour : 39

### **OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 16 mai 2023, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Suppressions de poste		Date d'effet / motif	Créations de poste	
N° de poste	Grade / quotité		N° de poste	Grade / quotité
2012-07	Adjoint administratif à 28 heures 00 minutes hebdomadaires	Au 8 mai 2023	2023-07	Adjoint administratif 27 heures 57 minutes hebdomadaires
2022-158SNB	Adjoint technique à 35 heures 00 minutes hebdomadaires	A effet du 1 <sup>er</sup> mai 2023 Poste en surnombre jusqu'au départ retraite		
2014-32	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe à 35 heures 00 minutes hebdomadaires	A effet du 1 <sup>er</sup> mai 2023 Ajustement de grade suite à recrutement	2023-32	Adjoint technique à 35 heures 00 minutes hebdomadaires
2017-30	Attaché principal à 35 heures 00 minutes hebdomadaires	A effet du 1 <sup>er</sup> juin 2023 Ajustement de grade suite à recrutement	2023-30	Attaché à 35 heures 00 minutes hebdomadaires

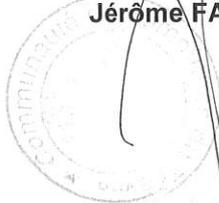
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs telle que définie ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 22 mai 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23/5/23 et de sa publication le 23/5/23